



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (2 jours)

### OBJECTIFS

Acquérir les bons réflexes et les gestes appropriés à adopter en cas d'accident pour être en capacité de sauver des vies.

### PROGRAMME

#### Lundi 16 septembre

Situer le SST dans la santé et sécurité au travail : connaître les indicateurs de santé, le rôle du SST et son cadre juridique.

- Protéger : Reconnaître les risques persistants, supprimer, isoler le risque ou soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même.
- De protéger à prévenir : Observer les dangers, Repérer les personnes exposées, Imaginer les atteintes à la santé et définir des mesures de prévention adaptées.
- Examiner : Permettre la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

#### Mardi 17 septembre

Alerter ou faire alerter : Transmettre les informations nécessaires et suffisantes aux services de secours adaptés.

- De alerter à informer : Informer la personne chargée de prévention dans l'entreprise, de la situation dangereuse repérée.

Secourir :

Le SST doit être capable d'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime (saignement, étouffement, malaise, brûlure...)

**Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques en salle.



**Lundi 16 et Mardi 17  
septembre 2019**



**à Auch (Gers - 32)**

**Intervenant :** Formateur SST,  
spécialisé en prévention des  
risques professionnels

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Sauveteur secouriste du travail.

**DATE :** Lundi 16 et Mardi 17 septembre 2019.

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :** .....

- Chef d'exploitation       Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)                       Porteur de projet  
 Autre, précisez .....

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à ..... Le .....

Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

#### Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros avant le 2 septembre** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [contact@adear32.fr](mailto:contact@adear32.fr).



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée :** 14 heures.

**Public :** Porteur de projet ou agriculteurs désirant s'impliquer en tant qu'acteur de la prévention dans son entreprise.

**Pré-requis :** Aucun.

**Lieu et horaires :** 16 et 17 septembre au Conseil départemental - la Chartreuse - salle n°3 : 81 Route de Pessan 32000 Auch. De 09h30 à 17h30.

**Repas de midi :** Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

### Coût et prises en charge

Coût de la formation : nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

### Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.